



651, boul. St-Laurent Est,
Louiseville (Québec) J5V 1J1

Tél. : 819.228.9461

Télec. : 819.228.2193

Courriel : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca

Site web : www.mrc-maskinonge.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MASKINONGÉ**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, que le conseil municipal a adopté, en vertu de la résolution numéro 168/06/12, lors de la séance régulière tenue le 13 juin 2012, un projet de règlement découlant de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, et ce règlement a pour but :

- 1) Accorder la priorité aux valeurs de la municipalité;
- 2) Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs;
- 3) Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- 4) Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Ledit projet de règlement sera présenté pour adoption, à la séance régulière du 12 septembre 2012, à 19 h 30, à la salle du conseil de la MRC, sise au 651, boulevard Saint-Laurent Est, à Louiseville, et peut être pris en communication au bureau de la Municipalité régionale de Maskinongé et aux bureaux des municipalités locales constituant la Municipalité de comté de Maskinongé.

DONNÉ à Louiseville, ce dix-neuvième jour du mois de juillet deux mille douze (2012-07-19).

**Janyse L. Pichette,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière**